

Questions orales

M. Trudeau: Madame le Président, le député a modifié sa question. Il fait remarquer à juste titre qu'une disposition prévoit la tenue d'un référendum lorsqu'il s'agit de choisir entre diverses formules d'amendement, si un accord est impossible. S'il propose que nous tenions un tel référendum pour accepter ou rejeter une charte des droits une fois la constitution rapatriée, j'y songerai peut-être.

M. Siddon: Ce n'est pas ce qu'il a dit.

M. Trudeau: C'est juste, il n'a pas dit cela. Mais cette disposition figure maintenant dans la résolution. Il ne devrait pas prétendre que je devrais faire avec le référendum sur la formule de modification la même chose que je ferais avec la résolution sur la charte.

Mme le Président: Je dois permettre au député de York-Nord de poser une très brève question supplémentaire puisqu'il a dû répéter sa première question.

M. Gamble: Il est curieux de constater qu'en 1979 le premier ministre tenait précisément ces propos après, alléguait-il, avoir échoué dans sa tentative d'en arriver à une entente avec les premiers ministres provinciaux. Il disait qu'en cas d'échec il allait consulter les Canadiens par voie de référendum, comme nous le souhaiterions. Il disait que nous allions du moins pouvoir nous doter d'une constitution canadienne élaborée au Canada pour les Canadiens.

Il est parfaitement clair qu'en tenant ces propos en 1979 le premier ministre parlait d'unité nationale. A-t-il maintenant changé d'avis et s'est-il maintenant engagé dans la voie de la destruction du pays? Est-ce pour cette raison qu'il ne procédera pas à un référendum avant d'avoir saisi le Parlement britannique de la charte et de toutes ses dispositions pour que ce dernier l'impose aux Canadiens?

M. Trudeau: Madame le Président, le député me semble parler bien à la légère de la destruction du pays. Nous voyons présentement six provinces contester cette résolution parlementaire devant les tribunaux. Elles aussi craignent la destruction du pays. Ces six provinces n'ont manifestement pas réussi à s'entendre entre elles. Je n'étais pas présent pour en diriger en quelque sorte les débats. Nous avons donc six provinces qui contestent devant les tribunaux cette résolution dont est saisi le Parlement. Ces six provinces ont eu plusieurs mois pour en arriver à une forme quelconque de consensus. Elles n'ont même pas réussi à s'entendre sur la question de savoir si elles allaient ou non s'adresser à Londres. Voilà qui me paraît démontrer toute la justesse de la résolution dont le Parlement est maintenant saisi.

Des voix: Oh!

M. Trudeau: Ce qui pourrait détruire le pays, serait de ne pas réussir encore une fois, après 53 années d'efforts, à rapatrier la Constitution au Canada.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES**LA POLLUTION PAR LE MERCURE—LE DÉDOMMAGEMENT DES BANDES INDIENNES GRASSY NARROWS ET WHITE DOG**

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Depuis deux ans, les bandes indiennes Grassy Narrows et White Dog négocient avec le gouvernement de l'Ontario pour se faire dédommager de la pollution par le mercure provoquée par les usines de la société Reed Paper. Or, avec l'aide d'une subvention de 5.2 millions de dollars du MEER, le gouvernement de l'Ontario veut faire passer une route dans la région. La réalisation de ce projet saperait ces négociations, elle permettrait l'exploitation de la région par des entreprises extérieures et elle irait totalement à l'encontre des intérêts des Indiens. Est-ce que certains employés du ministère ont exhorté le ministre à se mettre en rapport avec le ministre responsable du MEER afin de s'assurer que les fonds du MEER ne seront pas utilisés avant que les Indiens aient mené à bien leurs négociations? Le ministre des Affaires indiennes a-t-il rencontré le ministre responsable du MEER pour lui présenter cette requête?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, la question a été étudiée à la suite de démarches qui ont été faites par certains hauts fonctionnaires de mon ministère. Je serais disposé à en parler tout d'abord aux représentants de l'Ontario, s'il le faut, et à mon collègue ensuite.

M. Manly: Madame le Président, le ministre peut-il affirmer sans ambages qu'il est disposé à faire son devoir à l'égard des Indiens et à s'assurer que les subventions fédérales ne serviront pas à mettre des bâtons dans les roues des Indiens Grassy Narrows et White Dog qui essaient de se faire dédommager à cause des problèmes que leur a occasionnés la négligence du gouvernement de l'Ontario?

M. Munro (Hamilton-Est): Madame le Président, je suis tout disposé à m'acquitter de mes devoirs envers les Indiens. Avant d'admettre le bien-fondé d'accusations comme celles que le député a faites, il faut que je parle aux représentants de la province d'Ontario qui sont concernés. C'est par là que je commencerais, et je donnerai de plus amples détails au député plus tard.